

Renvoi au comité des domaines d'une pétition de la commune de Versailles relative à la loi sur les domaines engagés, en annexe de la séance du 2 germinal an II (22 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des domaines d'une pétition de la commune de Versailles relative à la loi sur les domaines engagés, en annexe de la séance du 2 germinal an II (22 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 115;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20288_t1_0115_0000_3

Fichier pdf généré le 23/01/2023

payent rapidement, que les biens des émigrés se vendent bien, et qu'un de leurs acquéreurs a payé une partie de son achat en numéraire (1).

71

On renvoie au comité des domaines une pétition de la commune de Versailles relative à la loi sur les domaines engagés (2).

PIÈCES ANNEXES

I

Annexe au n° 17

[Le cⁿ Roux, évêque des Bouches-du-Rhône, au C. révol. d'Aix-en-Provence, 30 brum. II] (1).

« Ni l'ambition, ni l'intérêt ne m'avoient point appelé à la place d'évêque du département des Bouches-du-Rhône. Le seul désir de seconder la réforme des grand abus et d'accélérer la marche d'une révolution régénératrice, me fit surmonter la répugnance que m'avoit inspirée de tout temps les fonctions épiscopales et m'engagea à les accepter; le fanatisme ni la superstition ne m'ont point fait persévérer jusques à ce jour. Je ne les ay point abandonnées, malgré le danger dont elles étoient environnées, tant que j'ay cru que les circonstances exigeoient que je restasse à mon poste, tant que j'ay cru pouvoir y être utile à mes concitoyens, y servir ma patrie. Aujourd'huy que les progrès de la révolution et la direction de l'opinion publique, m'indiquent que ma mission doit cesser, que mon ministère devient inutile et que sa continuation pourroit même paroître suspecte, je viens déposer entre vos mains, tous les titres et qualifications d'évêque dont la confiance de mes concitoyens m'avoit revêtu. J'en abdique les fonctions et comme mes intentions furent pures en les acceptant, je renonce aussi à les remplir sans remords comme sans regrets. Je rentre avec d'autant plus d'empressement dans la classe de simple citoyen, qu'elle fut de tout temps la plus analogue à mes inclinations, à mes principes et à ma morale. Peut-être y serai-je plus utile à mes concitoyens par la pratique austère et simple des vertus morales et républicaines dont je me ferais toujours un devoir de leur donner l'exemple; car les maximes suivantes ne cesseront jamais d'être la base de ma foi, les principaux exercices de mon culte et la règle de ma conduite.

Rends à l'Être suprême, un légitime hommage,
Puisque de sa bonté, tu vois partout l'image !
Soit juste, doux, humain, vertueux, bienfaisant.
Soit bon époux, bon père, enfant reconnaissant.
Que ton premier devoir, soit d'aimer ta patrie :
Consacre luy tes bras, tes talents, et ta vie,
Pour maintenir ses loix, tes droits, ta liberté,
Prends d'un républicain, la mâle fermeté.
Dans tes concitoyens, vois des égaux, tes frères;
Montre toi leur ami, soulage leur misère;
Et dis au malheureux, viens, je ferai pour toi
Tout ce que je voudrois que tu fasses pour moi ».

B. Roux.

(1) J. Sablier, n° 1013.
(2) Mon., XX, 29.

(1) C 297, pl. 1016, p. 2.